

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 22 (1992)
Heft: 3

Rubrik: Les bons tuyaux de la police : les cambrioleurs étaient bien renseignés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les cambrioleurs étaient bien renseignés!

Les bons tuyaux de la police

Jean-Pierre Crettenand

Que voilà une idée bien ancrée chez les personnes victimes de cambriolage! On est persuadé que les cambrioleurs n'ont point agi au hasard... «Pensez donc! quand c'est arrivé nous venions juste de partir pour le concert... ma femme venait chercher les enfants à la sortie des classes... elle venait de quitter notre domicile pour aller faire ses courses! Si le malheur est arrivé cela signifierait que les voleurs étaient dûment renseignés sur le butin à emporter, sur la vacance des lieux et sur le moment le plus opportun pour agir.»

Or il n'en est rien! L'expérience de la police en cette matière ainsi que l'étude de centaines de cas élucidés nous prouvent que dans l'immense majorité des cas le voleur ne planifie aucunement sa cible. Tout ce que l'on peut dire, c'est que chaque délinquant a – en quelque sorte – sa spécialité; pour certains ce sera l'appartement et pour d'autres la villa.

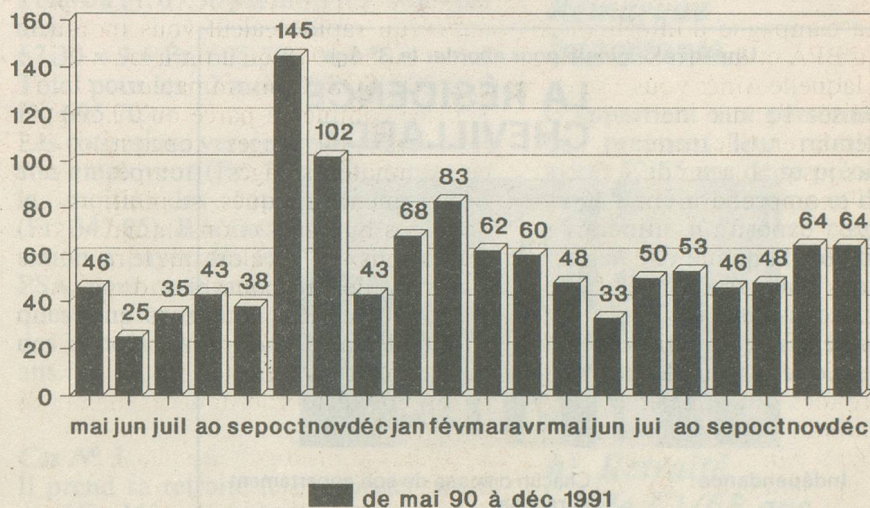
Une expérience significative

A force d'arrêter ces bandes besogneuses qui nous viennent de tous les pays limitrophes (et quelquefois de plus loin encore) on doit bien convenir que l'équipe qui a opéré l'espace d'un week-end à Bernex/GE, à Founex/VD et Bümpliz/BE n'a pas eu le loisir de se choisir sa cible. Le seul choix effectué aura été celui d'un type de quartier qu'ils affectionnent (maisons individuelles ou chemins en cul-de-sac, par exemple). Quelques minutes d'observation, personne en vue, pas de lumière, une porte-fenêtre laissée ouverte ou à la merci d'un jet de pierre et le tour est joué!

Idées bien ancrées

Malgré cela, plus d'une personne reste persuadée que le voleur qui a forcé son logis et violé son intimité n'a pas agi avec le caractère aléatoire d'un coup de foudre. On fait rapidement le parallèle avec ces fameux coups de téléphone anonymes que chacun reçoit une fois ou l'autre, on implique les ouvriers venus ravalier la façade de l'immeuble d'en face ou changer la moquette chez le voisin. Il faut bien trouver une explication plausible à un

Totaux mensuels des cambriolages de villas dans le canton de VAUD



événement désagréable, mais l'idée de prétendre que l'on nous ait choisi tout à fait par hasard paraît, elle, totalement saugrenue!

La police a besoin de votre aide

Sur le graphique vous trouverez les totaux mensuels des villas cambriolées dans le canton de Vaud en l'espace de vingt mois. Comparé au tableau présenté dans le numéro d'Aînés de février dernier, on peut y voir une similitude dans les courbes ainsi qu'une baisse dans l'amplitude des cas enregistrés. Les records d'octobre et novembre 1990 n'ont heureusement pas été atteints! N'oubliez pas ceci: pour une habitation cambriolée, le voleur en épie préalablement au moins dix! Son manège ne peut donc passer totalement inaperçu. C'est pourquoi nous répétons ici qu'il convient de faire rapidement appel à la police (N° 117) chaque fois que l'on a affaire à des individus suspects qui rôdent aux alentours des maisons. A plus forte raison lorsque ceux-ci enjambent haies et barrières et paraissent s'intéresser de trop près aux lieux habités.

Rappel

Une check-list intitulée «La sécurité de votre habitation» peut être obtenue gratuitement auprès de la Police cantonale vaudoise, Centre Blécherette, Bureau de prévention, 1014 Lausanne. N'hésitez pas à la commander! ■